

Communiqué de presse • 26 novembre 2019

## Clean Bill, l'appli sans pitié pour les tickets de caisse papier

La start-up Clean Bill lance sa solution 100% software de dématérialisation des tickets de caisse. Accompagnés par l'Incubateur IMT Mines Alès, les créateurs de Clean Bill ont conçu une offre simplissime : les factures sont stockées sur le cloud, accessibles dans l'application Clean Bill et depuis n'importe quel ordinateur. Une solution conçue par des commerçants qui connaissent parfaitement les besoins des commerces / enseignes et de leurs clients.



Nouvelle dans le secteur fintech, la SAS Clean Bill donne le ton : l'usage doit guider l'innovation technologique, au profit de tous les utilisateurs. Plus qu'un ticket intelligent, Clean Bill est donc une vraie innovation d'usage née de l'expérience terrain de ses créateurs Hervé Hugon et Élodie Zaoui. Commerçants régulièrement confrontés au problème des tickets de caisse et factures égarés ou illisibles, ces derniers ont décidé de concevoir un outil pratique à la fois pour eux-mêmes et pour leurs clients. Avec l'aide de Jean-Claude Devos, chef de projet et ex-architecte système de chez IBM, ils ont opté pour une solution de dématérialisation 100% software, plus facile à déployer et plus ergonomique qu'une option hardware. **Clean Bill sera disponible le 28 novembre 2019 pour la version Android et le 8 décembre pour Apple.**

### Clean Bill, un classeur en ligne pour stocker toutes ses factures

Clean Bill se présente à la fois comme une solution de dématérialisation des tickets de caisse et des factures pour les commerçants et comme une application qui permet aux consommateurs de récupérer et de classer ces documents gratuitement. **Clean Bill améliore l'expérience client : l'acheteur présente son application au commerçant qui scanne le code-barres et stocke ainsi immédiatement la facture sur le cloud.** Les preuves d'achat sont classées par enseigne et par ordre chronologique. En cas d'oubli de son mobile, il suffit de communiquer son numéro de téléphone. Le client peut consulter son compte soit depuis son application soit depuis un ordinateur. Mieux, il peut utiliser Clean Bill même si le commerçant n'est pas équipé du logiciel : il lui suffit de photographier ou de scanner son ticket de caisse, qui sera aussitôt stocké et classé. Solution de mutualisation, Clean Bill permet aussi d'intégrer ses cartes de fidélité et d'évaluer les commerçants. Les clients professionnels ont à leur disposition une option gestion de frais.

### Clean Bill, un tableau de bord pour gérer la relation clients

Selon Hervé Hugon, président de la SAS Clean Bill, les commerçants, artisans et autres entrepreneurs ont tout à gagner avec sa solution : **« Pour se mettre en conformité avec la loi et offrir à leurs clients des factures dématérialisées, il leur suffit d'installer notre logiciel sur leur ordinateur.** Nos tarifs sont étudiés pour être plus économiques que l'impression papier des factures : 25 euros par caisse et par mois. » À l'avantage économique et environnemental de la dématérialisation des tickets s'ajoute **l'atout marketing** de Clean Bill : les professionnels disposent d'un tableau de bord performant qui leur permet de gérer la relation avec leurs clients porteurs ou non de cartes de fidélité. Ils peuvent suivre leurs achats et leur proposer des offres personnalisées. Finis donc également les nombreux bons de réduction imprimés dont on ne bénéficie jamais, perdus ou oubliés ! Enfin les consommateurs réfractaires au téléchargement d'applications sur leur mobile peuvent créer leur compte par tout autre support numérique ; ils recevront leur ticket ou facture grâce à leur code d'identification (numéro de téléphone fixe ou portable).

Communiqué de presse • 26 novembre 2019

## **De la dématérialisation à l'IA avec le Centre LGI2P IMT Mines Alès**

« Les pouvoirs publics eux-mêmes poussent à la dématérialisation, indique Hervé Hugon. Au 1er janvier 2020, les TPE seront dans l'obligation de transmettre leurs factures marchés publics de cette façon. Cela va bouger aussi pour les consommateurs : en effet, le gouvernement français envisage la suppression de l'impression systématique des tickets de caisse pour les achats de moins de 10 euros dès le 1<sup>er</sup> février prochain... » Pour faire évoluer la solution Clean Bill et proposer de nouveaux services à ses utilisateurs, **ses dirigeants envisagent de travailler avec le Laboratoire de Génie Informatique et d'Ingénierie de Production d'IMT Mines Alès (LGI2P)**. La collaboration sera orientée par les premiers retours post-commercialisation de Clean Bill, la stratégie de développement retenue et les besoins exprimés en matière de recours à l'Intelligence Artificielle. « Une chose est sûre, commente la directrice de l'Incubateur Anne Lichtenberger, Clean Bill est bien dans la thématique Recherche du LGI2P en terme de traitement de données et en tant qu'outil d'aide à la décision. »

### **À propos**

**Hervé Hugon et Élodie Zaoui ont créé la SAS CleanBill en février 2018 à Saint-Privat-des-Vieux (Gard)**. Pour concrétiser leur projet de dématérialisation des tickets de caisse, ils ont bénéficié du soutien de l'Incubateur IMT Mines Alès dès avril 2018, ainsi que de l'expertise de Polytech dans les premiers développements du prototype. Ils ont déposé leur brevet en novembre 2018, avec extension à l'Europe en octobre 2019.

- ▶ CleanBill est lauréate du concours Alès Audace 2018 (2<sup>e</sup> prix du Concours Général, doté de 23 K€). En 2019, la start-up a obtenu 30 K€ de Bourse French Tech (Bpifrance), 90 K€ (contrat innovation, Région Occitanie) ainsi qu'un prêt d'honneur de 50 K€ de CRÉALIA Occitanie.
- ▶ Salariés : 6 (développement 4, gestion 2).
- ▶ Le site web [www.cleanbill.fr](http://www.cleanbill.fr) ouvre le 28 novembre 2019.

**L'Incubateur IMT Mines Alès** accompagne depuis plus de 30 ans des projets de création d'entreprises innovantes et technologiques, en lien avec les thématiques de recherche d'IMT Mines Alès :

- ▶ Éco-matériaux et cycle de vie des matériaux
- ▶ Environnement, énergie et risques
- ▶ Santé, longévité et qualité de vie
- ▶ Informatique et Intelligence Artificielle
- ▶ Industrie du futur
- ▶ Génie civil & Bâtiment durable
- ▶ Ressources minérales.

Contact : Anne Lichtenberger, responsable de l'Incubateur, 04 66 78 53 86, [www.mines-ales.fr](http://www.mines-ales.fr)